



Directive Habitats, Faune, Flore

Hêtraie montagnarde et tourbières du Haut-Morvan

Numéro européen : FR2600988

Numéro régional : 33

Départements : Nièvre, Saône-et-Loire

Arrondissements : Château-Chinon, Autun

Communes : Arleuf, Fachin, Glux-en-Glenne,
Roussillon-en-Morvan, Saint-Prix

Surface : 1 040 hectares



Le site Natura 2000 « Hêtraie montagnarde et tourbières du Haut Morvan » est centré sur les massifs boisés du Mont Préneley et du Haut-Folin, dans le Morvan.

Composé majoritairement d'habitats forestiers, il présente aussi des milieux naturels particulièrement intéressants et directement liés à l'eau tels les tourbières, les pelouses amphibies des berges d'étangs et les cours d'eau caractéristiques des têtes de bassin versant.

Un patrimoine naturel d'intérêt européen



reproduction.

Les forêts : Qu'il s'agisse des forêts riveraines d'aulnes et de frênes développées sur les berges, des forêts marécageuses des fonds humides ou des hêtraies collinéennes et montagnardes des versants et sommets, les milieux boisés jouent un rôle important dans l'épuration des eaux de ruissellement en provenance du bassin-versant et sont utilisés par bon nombre d'espèces animales pour leur alimentation, leur repos et leur



Les tourbières : Implantées sur les versants et les fonds marécageux des vallées, les tourbières présentent différents stades dynamiques d'évolution, allant des bas-marais aux boisements de bouleaux, en passant par des stades de landes arbustives à Callune. Elles abritent de nombreuses espèces spécialisées souvent rares en Bourgogne et attirent insectes et amphibiens.



Les milieux aquatiques : Les ruisseaux rapides aux eaux fraîches et pauvres, bien oxygénés et riches en abris diversifiés tels que les souches, les sous-berges et les pierres sont le lieu de vie de l'Ecrevisse à pattes blanches, petit crustacé en forte régression du fait de la dégradation voire de la disparition de son habitat, et du Chabot, poisson très sensible aux pollutions vivant tapi dans le fond des ruisseaux, au milieu des pierres dont il prend la couleur.



Certains étangs d'origine artificielle permettent l'installation d'espèces spécifiques des eaux stagnantes dont le Flûteau nageant, une plante herbacée aquatique rencontrée principalement dans les eaux claires peu profondes, pauvres en nutriments (oligotrophes) et bien ensoleillées. Très rare en Bourgogne, elle est en régression sur la

totalité de son aire de répartition.

Les variations du niveau d'eau des étangs, notamment dues à l'évaporation estivale, conditionnent la présence de pelouses exondées d'intérêt européen telle la pelouse à Littorelles de l'étang de Préperny.



Les milieux ouverts : Les prairies humides paratourbeuses dans les dépressions topographiques et les prairies sur les sols plus sains des versants des collines morvandelles contribuent en grande partie à la diversité floristique en permettant le développement de nombreuses espèces végétales adaptées aux différents degrés d'humidité. Elles sont fréquentées par le Damier de la Succise, papillon butinant principalement les fleurs des scabieuses dans les prairies et les friches, et par le Grand murin, une chauve-souris qui affectionne particulièrement les milieux ouverts et les forêts présentant un sous-bois clairsemé où elle glane au sol les insectes dont elle se nourrit.

Les enjeux sur le site



Au vue de leur très grande superficie et étant à l'origine de la proposition du site au Réseau Natura 2000, les milieux forestiers apparaissent comme un enjeu prioritaire. Selon qu'ils relèvent plus ou moins du domaine productif, ils présentent deux facettes :

❖ Les forêts humides, riveraines ou non, ne faisant pas l'objet d'une pression économique forte et souvent gérées de façon très extensive, sont principalement menacées par toute action susceptible de modifier les conditions d'humidité des sols et la qualité de l'eau en provenance du bassin versant.

⇒ Maintenir les habitats forestiers humides. Poursuivre la gestion sylvicole actuelle et préserver les apports en eau, d'un point de vue quantitatif et qualitatif.

❖ Les forêts sur sols sains sont soumises à des activités forestières plus intensives, pouvant être à l'origine de l'ouverture brutale du milieu, de la dégradation des sols les plus fragiles lors des chantiers de débardage ou de la disparition d'habitats naturels indispensables pour le repos, la reproduction ou l'alimentation de certaines espèces animales d'intérêt européen.

⇒ Adopter ou poursuivre une gestion forestière adaptée aux habitats naturels et aux espèces.

❖ Les peuplements résineux, principalement constitués de Douglas et d'Epicéa, occupent plus de la moitié de la surface forestière du site Natura 2000. La tendance générale de substitution des forêts de feuillues par les résineux représente une menace sérieuse pour l'ensemble des espaces boisés d'intérêt européen.

⇒ Réhabiliter progressivement les secteurs forestiers fortement dégradés par les plantations résineuses.



Les tourbières constituent, avec les forêts riveraines, un habitat d'intérêt communautaire prioritaire. Défini comme un enjeu majeur, elles sont soumises à des menaces à la fois naturelles et liées au facteur humain.

❖ Les actions anthropiques tels les drainages ou tout autre aménagement susceptible de modifier le régime hydraulique représentent la principale cause de déclin des tourbières, en contribuant à leur assèchement et en accélérant la colonisation par les ligneux, notamment les bouleaux.

⇒ Restaurer l'alimentation en eau des milieux tourbeux.

❖ L'absence de pratiques d'entretien laisse libre cours au développement de la Molinie et à l'apparition d'arbustes, provoquant la fermeture progressive du milieu.

⇒ Réaliser si nécessaire des actions d'entretien adaptées.



Les ruisseaux et certains étangs présentent des habitats naturels et/ou des espèces d'intérêt européen, dont l'existence, considérée comme un des enjeux importants sur le site Natura 2000, est essentiellement menacée par les activités humaines.

❖ Les pollutions issues des pratiques agricoles et sylvicoles, le piétinement des berges par le bétail, les activités sylvicoles de coupes et de débardage et les perturbations quantitatives et qualitatives de l'eau en provenance du bassin versant sont autant d'éléments susceptibles de modifier voire dégrader la qualité physique, physico-chimique et biologique des habitats naturels aquatiques propices à une faune de forte valeur patrimoniale.

❖ Certains étangs contribuent à la diversité spécifique en permettant l'installation d'espèces végétales aquatiques flottantes ou submergées. Toutefois, leur mode de gestion peut avoir des conséquences sur la qualité des ruisseaux en contribuant au réchauffement et à l'enrichissement minéral de l'eau à leur aval ainsi qu'à l'introduction de poissons carnassiers (brochets et perches) pour lesquels l'écrevisse fait partie du régime alimentaire.

⇒ Préserver les habitats naturels aquatiques et les espèces associées par la prise en compte de leur sensibilité dans la pratique d'activités économiques et la gestion des étangs.



Si les prairies humides paratourbeuses concernent des surfaces relativement restreintes, leur grand intérêt fonctionnel vis à vis des milieux aquatiques (rôle tampon) et leur richesse écologique, font de leur présence un enjeu important.

Difficiles d'exploitation, les prairies humides montrent deux facettes :

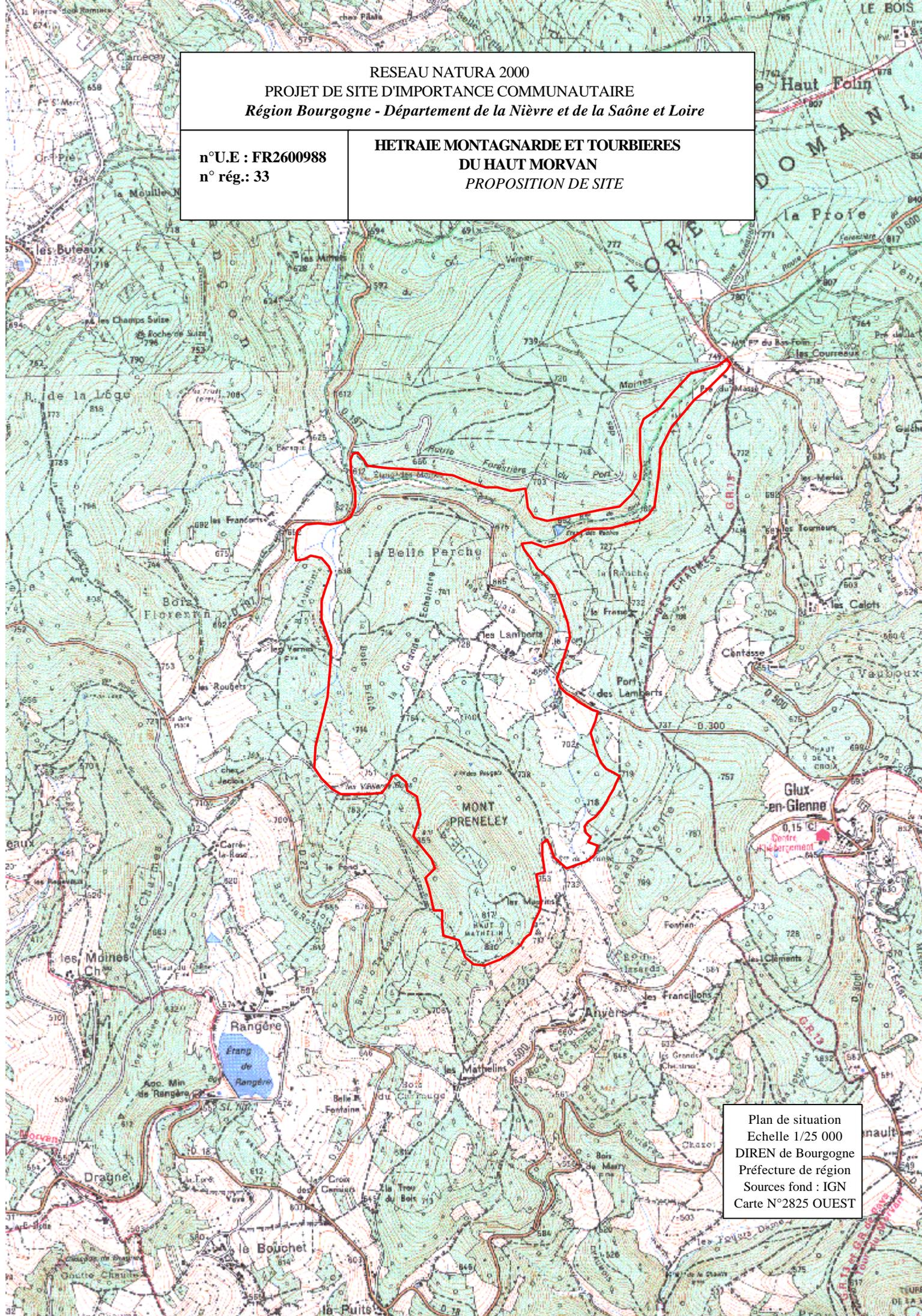
- certaines se voient abandonnées et par conséquent fortement colonisées par la Molinie, qui leur donne un aspect de friches ;

- les autres, afin d'être mieux valorisées économiquement, sont converties en cultures de sapins de Noël ou exploitées de façon intensive, avec pour effet à court terme un appauvrissement de leur diversité spécifique.
- ⇒ Maintenir ou reprendre les pratiques agricoles extensives, garantes du maintien des milieux prairiaux.

RESEAU NATURA 2000
PROJET DE SITE D'IMPORTANCE COMMUNAUTAIRE
Région Bourgogne - Département de la Nièvre et de la Saône et Loire

n°U.E. : FR2600988
n° rég. : 33

HETRAIE MONTAGNARDE ET TOURBIERES
DU HAUT MORVAN
PROPOSITION DE SITE



Plan de situation
Echelle 1/25 000
DIREN de Bourgogne
Préfecture de région
Sources fond : IGN
Carte N°2825 OUEST

RESEAU NATURA 2000
PROJET DE SITE D'IMPORTANCE COMMUNAUTAIRE
Région Bourgogne - Département de la Nièvre et de la Saone et Loire

n°U.E : FR2600988
n° rég.: 33

HETRAIE MONTAGNARDE ET TOURBIERES
DU HAUT MORVAN
PROPOSITION DE SITE

Plan de situation
Echelle 1/25 000
DIREN de Bourgogne
Préfecture de région
Sources fond : IGN
Carte N°2824 OUEST

